

DEPARTEMENT DU NORD  
Arrondissement de Valenciennes



*Ville d'Escaudain*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SEANCE DU 29 AVRIL 2026

CONVOCATION EN DATE DU 23 AVRIL 2026

DELIBERATION N° 15/05/2026

Présidence : Mme. Catherine MERCIER, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 27

Nombre de votants : 29

Membres présents : MM. MERCIER Catherine, DUHEM Christian, TROIA Laure, HAMMADI Abdelkader, FONTAINE Jennifer, CAVALLARO Michaël, DUFOUR Sylvie, ZECCHIN Pascal, VOLPE Michel, PETRIOLI Franca, TAUROZZA Emilia, BRANDELET Christine, SENSALÉ Rita, SERRAO Henri, SERRI Franck, GUIDEZ Zaïna, ROMBEAUT Sylvain, VILCOT Martine, CREPIN Jean Michel, BOURRE Quentin, GILLENS Grégory, SALIGOT Bruno, RISBOURG Dominique, MILLEVILLE Gilbert, SCHUTT Sylvie, SPECQ Éric, DUHEM Leïla

Membres excusés ayant donné pouvoir : MMES.WILLIATE Karine donne pouvoir à MERCIER Catherine, DESCAUDIN Nathalie donne pouvoir à TAUROZZA Emilia.

Membres excusés :

Membres absents :

Secrétaire de séance : M. GILLENS Grégory

**OBJET** : Fourrière automobile – Approbation du recours à une Délégation de Service Public

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu les articles L.2121-29 et L.2122-21 du Code Général des Collectivités territoriales portant attributions du Conseil Municipal et attributions du Maire exercées au nom de la commune ;

Vu les articles L. 1411-1 et suivants et R. 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatives aux Délégations de Service Public ;

Vu les articles R. 325-12 et suivants du Code de la Route relatifs à la mise en fourrière de véhicules ;

Considérant la nécessité d'assurer les prestations d'enlèvement et de mise en fourrière des véhicules en infraction ou accidentés sur le territoire communal ;

Considérant l'absence de moyens matériels et humains nécessaires à la gestion et à l'exploitation d'une fourrière de véhicules automobiles en régie ;

Considérant l'intérêt de confier le service public de mise en fourrière automobile à un gestionnaire de fourrière agréé, ceci à ses risques et périls ;

Considérant la Délégation de Service Public (DSP) comme le montage juridique le plus approprié au mode de gestion dudit service ;

Vu le rapport de présentation servant de support à la rédaction de l'avis d'appel public à la concurrence ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**AUTORISE** le recours à la Délégation de Service Public pour le service public de la fourrière automobile sur la commune d'Escaudain ;

**APPROUVE** le lancement d'une procédure de Délégation de Service Public local de fourrière automobile ;

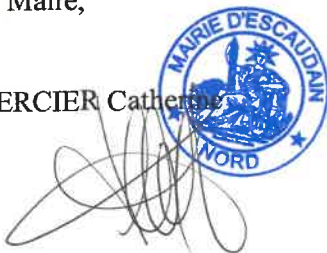
**AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document en rapport avec la mise en œuvre et l'exécution de la présente délibération.

*Délibération adoptée à l'unanimité par MM. MERCIER Catherine, DUHEM Christian, TROIA Laure, HAMMADI Abdelkader, FONTAINE Jennifer, CAVALLARO Michaël, DUFOUR Sylvie, ZECCHIN Pascal, VOLPE Michel, PETRIOLI Franca, TAUROZZA Emilia, BRANDELET Christine, SENSALÉ Rita, SERRAO Henri, SERRI Franck, GUIDEZ Zaïna, ROMBEAUT Sylvain, VILCOT Martine, WILLIATE Karine (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CREPIN Jean Michel, DESCAUDIN Nathalie (pouvoir remis à Mme TAUROZZA Emilia), BOURRE Quentin, GILLENS Grégory, SALIGOT Bruno, RISBOURG Dominique, MILLEVILLE Gilbert, SCHUTT Sylvie, SPECQ Eric, DUHEM Leïla*

Fait en séance les jour, mois et an susdits  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

MERCIER Catherine



GILLENS Grégory

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'GILLENS', written over a horizontal line.


ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE

Date de réception en Sous-Préfecture : 12/05/2026

N° du bordereau d'acquittement de transaction : 059-215902057-20260429-15\_05\_2026-DE

Date d'affichage : 19/05/2026

Le Maire,



MERCIER Catherine.